



Guide de Distribution

■ Réorganisation du Compartiment **MENAGE..**





SOMMAIRE

A/ Principes généraux	3
1. Les opportunités d'une réorganisation	4
2. L'action de l'Organisateur	4
3. Les étapes d'une réorganisation	5
3.1. Analyse de l'existant	5
3.2. Diagnostic	5
3.3. Recherche de solutions et validation du scénario retenu	6
3.4. Mise en œuvre de la nouvelle organisation	6
3.5. Bilan de la réorganisation	6
4. Elaboration et conduite du projet de réorganisation	6
4.1. Exemple des lots de travaux à réaliser sur un CC de 40 QL	7
4.2. Logigramme des lots de travaux	9
B/ Analyse de l'existant	11
1. Collecte d'information sur l'environnement du CC.....	11
2. Les observations, les comptage	12
2.1. Observations.....	12
2.2. Comptage des Objets Ordinaires	12
2.3. Les autres comptages.....	17
C/ Diagnostic des Travaux Intérieurs	19
1. Le Trafic d'Organisation	19
1.1. Exemple de répartition du Trafic d'Organisation	20
2. Données des Travaux Intérieurs à saisir	21
3. Valorisation de l'activité Travaux Intérieurs.....	22
3.1. Rappel de normes figurant dans le Guide de Références.....	22
3.2. Tranches de cadences préconisées.....	22
3.3. Travaux forfaitaires	23
3.4. Valorisation des activités du chantier d'Ouverture.....	23
3.5. Valorisation du trafic TG	23
3.6. Valorisation des travaux individuels	23
3.7. Exemples de modélisation des Travaux Intérieurs.	24
3.8. Valorisation des autres opérations.....	26
3.9. Saisie dans l'outil ODIO-DISTRIBUTION	26



SOMMAIRE (suite)

D/ Diagnostic des Travaux Extérieurs	27
1. Les principes à appliquer	27
2. La collecte d'information	28
2.1. Descriptif des données	28
2.2. Utilisation du support	28
2.3. Observation géographique du QL	29
E/ Recherche de solutions	36
1. Les éléments à saisir dans l'application	36
2. Les éléments calculés par ODIO-DISTRIBUTION	36
2.2. La valorisation de distribution des Objets Ordinaires	37
2.3. La valorisation de distribution des Objets Spéciaux	38
2.4. Taux de visite des PDI	40
2.5. Fréquence de desserte des écarts	40
2.6. La valorisation des arrêts	41
3. Analyse des résultats	41
3.1. Restitution des résultats	42
4. Construction de scénarii	42
F/ Choix et mise en œuvre de la nouvelle organisation	43
1. Choix du scénario	43
2. Mise en œuvre	43
2.1. Les façades de casiers	43
2.2. Exemple d'une réorganisation de casiers	44
3. Conduite du changement	47



A/ Principes généraux

Le Directeur du Centre Courrier est le chef de projet qui pilote la conduite du changement se rapportant à la réorganisation de l'établissement dont il a la charge. Cette volonté est affirmée tout au long du processus par un management du Directeur de Centre Courrier (DCC) auprès de ses collaborateurs directs, ceci en lien avec un travail d'expertise effectué par les Organiseurs.

Le projet est conduit dans le respect des sphères de responsabilité de chacun. Il se décline dans une chaîne de traitements avec des lots de travaux attribués à chaque porteur. Le projet de réorganisation est assujéti à un calendrier de mise en œuvre et à une obligation de résultat.





1. Les opportunités d'une réorganisation

Opportunités	Objectifs à atteindre	Actions à entreprendre
Evolution de l'activité	Redimensionnement de la charge de travail	Création, suppression, et rééquilibrage des tournées
Décentralisation de la Distribution Rurale (DDR) Déconcentration de la Distribution Urbaine (DDU)	<ul style="list-style-type: none"> - Migration de l'établissement - Création d'UP et d'UD 	<ul style="list-style-type: none"> - Tri général sur l'Unité de Production (UP) - Redécoupage des tournées - Création de brigades de tri - Mise en œuvre du tri alphabétique sur l'UP - Repositionnement de la Durée Hebdomadaire Moyenne (DHMO) sur les Unités de Distribution (UD)
Modernisation de la chaîne de production	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des nouvelles technologies - Intégration des TPD¹ et TCD² - Installation de MTB - Installation de casiers modulaires - Installation de casiers hybrides modulables (CHM) - Remise à plat de la signalétique - Mise en place du tri Alphabétique au TG - Mise en place du tri Alphabétique au coupage/piquage 	<ul style="list-style-type: none"> - Repositionnement des chantiers - Elaboration diagnostic et propositions de scénarii - Optimisation des casiers de coupage - Calcul des gains de productivité - Modification des cycles de travail - Modification du règlement intérieur
Evolution de l'offre logistique sur les produits Courrier	Prise en charge des nouvelles activités	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'organisation du travail - Presse : Routage et DSL
Organisation en équipes semi-autonomes	Couverture permanente des Quartiers Lettres (QL)	<ul style="list-style-type: none"> - Variabilité - Productivité au fil de l'eau - Modification du règlement intérieur

2. L'action de l'Organisateur

L'Organisateur, acteur de la ligne fonctionnelle, est un expert qui fournit les éléments d'analyse et de conseil aux

acteurs de la ligne managériale, en priorité au DCC.

Le domaine d'expertise de l'Organisateur s'étend à tous les flux de trafic dans tous les compartiments du Centre Courrier (CC).

¹ Tri Préparatoire de la Distribution (anciennement TG3)

² Tri Complet Distribution (anciennement TG4)



Au sein du processus de réorganisation du CC, l'Organisateur a en charge :

- **La réalisation du diagnostic**, c'est à dire dresser l'état de l'organisation existante en identifiant les dysfonctionnements et les niches de productivité à développer,
- **La réalisation des scénarii sur consignes du DCC.**
Il recherche des configurations plus performantes pour l'organisation afin d'optimiser la productivité tout en prenant en compte les contraintes locales irréductibles,
- **L'utilisation des applications nationales pour alimenter le Système d'Information de La Poste.**
Certains outils traitent les données collectées et automatisent les valorisations,
- **La présentation au DCC des organisations** envisageables concernant l'établissement.

Le Directeur du CC choisit le scénario à retenir ou le fait modifier avant validation. C'est le DCC qui conduit la concertation avec le personnel. Il est l'interlocuteur des Organisations Syndicales (OS) pour toutes les négociations.

Avec ses collaborateurs, Le DCC assure la mise en œuvre de la nouvelle organisation du CC. L'Organisateur fournit du conseil, sans pour autant conduire la conduite du changement dans l'établissement.

3. Les étapes d'une réorganisation

3.1. Analyse de l'existant

- **Observation de l'activité, comptage :**

Les actions à entreprendre...

- ⇒ relever par chantier les différentes tâches concernant le traitement du courrier,
- ⇒ compter le trafic sur les QL, case par case, en respectant la méthodologie décrite dans ce document.

- **Détermination du Trafic d'Organisation :**

Le Trafic d'Organisation est défini à partir :

- ⇒ du Trafic Moyen Journalier (TMJ) fiabilisé, issu des éléments statistiques et du comptage,
- ⇒ des ajustements qui prennent en compte les éléments suivants :
 - évolution de la population,
 - évolution du trafic,
 - modernisation des équipements,
 - évolution de la mécanisation,
 - choix d'organisation.

3.2. Diagnostic

- **Valorisation de l'activité :**

La charge de travail du Courrier Ménage est calculée à partir des coefficients de valorisation des activités, appliqués au Trafic d'Organisation. La valorisation des Travaux Extérieurs est mesurée sur chaque **Portion de Voie** (PdV).



- **Ajustement des résultats :**
les résultats peuvent être ajustés par la prise en compte de certaines caractéristiques géographiques et/ou des contraintes de distribution sur certaines PdV.
- **Analyse des durées de travail :**
 - ⇒ A partir du calcul de la charge, comparaison de la Durée Journalière de Travail (DJT) obtenue avec la DJT actuelle,
 - ⇒ Relevé des déséquilibres entre QL, entre Travaux Intérieurs et Extérieurs,
 - ⇒ Identification des niches de productivité mises en exergue par la méthode.

ODIO-DISTRIBUTION
est l'application de référence qui valorise la charge de travail des Travaux Intérieurs et Extérieurs à partir de l'évaluation des trafics par QL.

3.3. Recherche de solutions et validation du scénario retenu

Elaboration de scénarii avec prise en compte des paramètres ci-dessous :

- Rééquilibrage des QL par bascule de PdV d'une tournée sur une autre,
 - Changement des modes de tri, (tri alphabétique, passage du tri de secteur au tri de groupe),
 - Révision des façades de casier (optimisation de l'utilisation du casier modulaire),
 - Introduction et mise en œuvre du TCD (installation de MTB³, synchronisation du chantier TCD avec le chantier manuel),
 - Modification des modes de locomotion (MOLOC),
 - Nouveaux services ou extension de ceux-ci,

³ Machine de tri bureau

- Présentation par le DCC des scénarii au personnel et aux instances locales (COPIL⁴, CHSCT⁵, CTP⁶),
- Choix du scénario et validation.

3.4. Mise en œuvre de la nouvelle organisation

- Elaboration du calendrier de mise en œuvre,
- Conseil de l'Organisateur auprès du DCC sur la réorganisation de l'établissement,
 - Restructuration des tournées,
 - Mise en place de la nouvelle signalétique avec désignation de l'acteur chargé de la mise à jour des supports,
 - Restructuration des façades de casiers, effectuée par l'établissement,
 - Mise en place par le DCC du nouveau cadre de référence et du règlement intérieur de l'établissement.

3.5. Bilan de la réorganisation

- Vérification de la pertinence de la nouvelle organisation après un délai de fonctionnement,
- Détection et résolution des anomalies.

4. Elaboration et conduite du projet de réorganisation

Le tableau ci-après **est un exemple** qui décline, étape par étape, toutes les opérations à couvrir. Il précise les porteurs de chaque lot, la nature de l'opération à réaliser ainsi que la charge de travail que cela représente.

⁴ Comité de Pilotage

⁵ Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail

⁶ Comité Technique Paritaire



4.1. Exemple des lots de travaux à réaliser sur un CC de 40 QL

Les lots **surlignés en jaune** concernent **EVALUATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (exprimée en jours)**
les Organiseurs Courrier

N°	RESPONSABLE	INTERVENANT	LIBELLE ACTION	LIEU	Jours
0	DCC	DCC	Décision de réorganiser	CC	
1	DPC	OA	Etat des lieux du bureau	CC	1,0
2	DOTC/DGC/DPC/DCC	DPC/DCC/DGC	COFIL DE LANCEMENT	GPT	0,5
3	REUNION	DGC/DPC/DCC	Définition du calendrier	GPT	0,5
4	REUNION	DCC/OA	Communication sur la méthode auprès des facteurs		
5	DPC	OA	Préparation des supports, utilisation PILD I et ODIO-DISTRIBUTION	DPC	2,0
6	DPC	OA	Formation des accompagnateurs externes	DPC	0,5
7	DPC	DCC	Envoi cadre de référence + règlement intérieur vers les Directeurs de Production		0,5
8	DPC	OA	Mise à jour des données : comptage	CC	40,0
		OA	Mise à jour des données : Observation QL et saisies	DPC	80,0
9	REUNION	DCC/OA	Validation des trafics	CC	0,5
10	DPC	OA/DCC	Constitution du diagnostic initial (analyse et synthèse)	DPC	7,0
11	DPC	OA	Présentation du diagnostic initial et remise des fiches de restitution des QL au DCC	GPT	2,0
12	DCC/OS	DCC/CAPROS/OA	Restitutions individuelles aux QL et présentation du diagnostic aux OS	CC	2,7
13	DCC	DCC/CAPROS	Restitutions collectives des activités support	CC	2,5
14	DCC	AGENTS	Formulation des commentaires + remontées OA	CC	5,0
15	DPC	OA/APC	Etude des commentaires et arbitrage	DPC	2,0
16	DPC	OA	Elaboration des fiches définitives ed restitution	DPC	1,0
17	REUNION	DCC/DPC/OA	Présentation du diagnostic définitif et base de départ des scénarii + remise des fiches définitives au DCC	GPT	0,5
18	DCC	DCC	Réponses aux agents	CC	0,5
19	DGC/DPC/DCC	DPC/DCC/DGC	COFIL DIAGNOSTIC	GPT	0,5
20	DCC	DCC	Diffusion du diagnostic définitif et base de départ des scénarii	CC	0,5
21	REUNION	DCC/OS	Présentation des scénarii aux OS	CC	0,5
22	DCC	OA	Elaboration des scénarii (2 choix)	DPC	11,2
23	DCC	DCC/OA/CAPROS	Mise au point des scénarii DISTRI et hors DISTRI	DPC	4,5
24	REUNION	DCC/OS	Présentation des scénarii aux OS	CC	0,5
25	DCC	DCC	Présentation des scénarii hors DISTRI aux agents	CC	0,5
26	DCC	AGENTS	Présentation des régimes de travail DISTRI	CC	0,5
27	DCC	AGENTS	Etude des scénarii et régimes de travail par les agents	CC	5,0
28	DCC	DCC	Choix du scénario par les agents	CC	0,5
29	DCC	OA	Rémontée des choix aux OA	DPC	0,5
30	DPC	OA/CC	Découpage des tournées avec concertation des CAPROS/facteurs de secteur	DPC	10,0
31	DCC	DCC/CAPROS	Présentation du découpage aux agents	CC	0,5
32	DGC/DPC/DCC	DPC/DCC/DGC	COFIL MISE EN PLACE	GPT	0,5
33	DCC	DCC	Validation de la nouvelle organisation	CC	0,5
34	DCC/OS	DCC	CHSCT	CC/DD	0,5
35	DCC/DOTC/OS	DCC	CTP	DD	0,5
36	DPC	OA	Mise à jour des SI : ODIO-DISTRIBUTION (TPD) - PILD I	DPC	2,0
37	DCC	CAPROS	Mise à jour des SI : COLLECTE/REMISE	CC	0,5
38	DCC	CAPROS/OA/APC	Agencement des chantiers Ménage/CEDEX+Signalétique	CC	3,0
39	DCC	AGENTS	Mise à jour de l'étiquetage des casiers coupage	CC	0,5
40	DPC/DGC	OA/APC	Plan de secours	CC	1,0
41	DCC	DGC/DCC/APC	Démarrage de la nouvelle organisation	CC	1,0
42	DGC/DPC/DCC	APC	Suivi de la nouvelle organisation (entraide + suivi TPD)	GPT/CC	0,0
43	DGC/DPC/DCC	DPC/DGC/DCC	COFIL/BILAN	GPT	0,5
				TOTAL	194,4



Précisions concernant le tableau précédent d'évaluation de la charge de travail

Nombre d'observations à réaliser sur l'ensemble des vacations et sur tous les acteurs en situation de travail.	67 observations Elles couvrent les facteurs des QL, la cabine, la manutention, la messagerie, les remises précoces, les Travaux Intérieurs, le Gestionnaire Courrier Colis (GCC) et le Service Conseil Contrôle Courrier (S3C).
Lot N° 8 : Mise à jour des données de distribution	Le nombre de jours estimés correspond à un jour par QL pour le comptage (40 jours au total) et à 2 jours par QL pour l'observation des TI, la mise à jour des données et la saisie dans ODIO-DISTRIBUTION (80 jours au total)
Lot N 10 : Constitution du diagnostic initial	1 journée pour 20 QL, 1 journée par chantier, vérification et échanges avec le DCC (7 jours au total)
Lot N° 11 : Présentation du diagnostic initial	Une journée pour 20 QL (2 jours au total)
Lot N° 12 : Restitutions individuelles aux QL	Trois restitutions par jour et par encadrant : 40/ 15 (5 encadrants X 3 QL) = 2,7 jours
Lot N° 30 : découpage des tournées avec concertation avec les Cadres Professionnels de La Poste (CAPROS/facteurs de secteur)	20 QL : 5 jours Entre 20 et 50 QL : 10 jours > 50 QL : 15 jours
Moyenne de charge par QL	194 jours / 40 QL = 5 jours

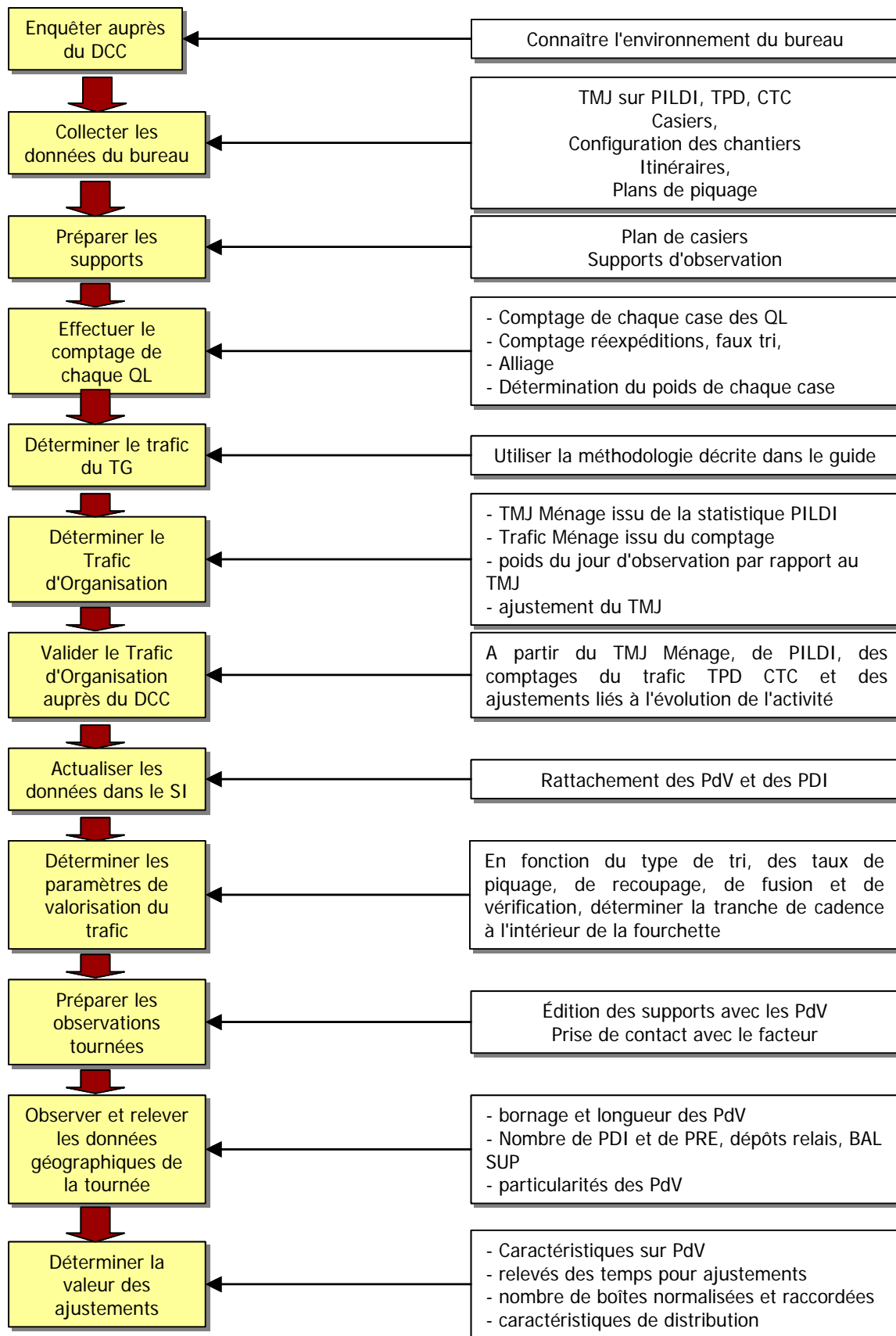
Précisions sur les lots de travaux à prendre en charge par les Organisateur

N°Lot	Action à entreprendre
1	Enquête préalable sur l'activité du bureau, matériel présent (casiers, colonnes, véhicules), effectifs.
5	Fiches d'observations QL et autres activités, édition des supports de reconnaissance géographique à partir d'ODIO-DISTRIBUTION
6	Méthodologie pour CAPRO avec attentes des Organisateur
8	Observations puis saisie des informations dans le SI
10	Bilan - constat - besoins et élaboration des fiches de restitution QL
11	Explication des méthodes suivies + restitution au DCC
14	Expression de chaque agent sur la fiche de restitution de son QL (avec commentaires)
15	Analyse des commentaires
16	Prise en compte éventuelle des commentaires sur les fiches de restitution
17	Présentation de l'enveloppe des besoins horaires par chantier
22	Étude et simulation des scénarii (régime de travail, poids des chantiers). Elaboration de 2 ou 3 scénarii maximum
23	Travail en commun avec les CAPROS pour affiner les scénarii
29	Validation du régime de travail souhaité
30	Environ 5 jours pour 20 QL
36	Saisie dans les outils (GEODIA, PILD, ODIO)
38	Commande du matériel (casiers, colonnes), installation des chantiers, respect de l'ergonomie Indicateurs des tris géographique, alphabétique et CEDEX



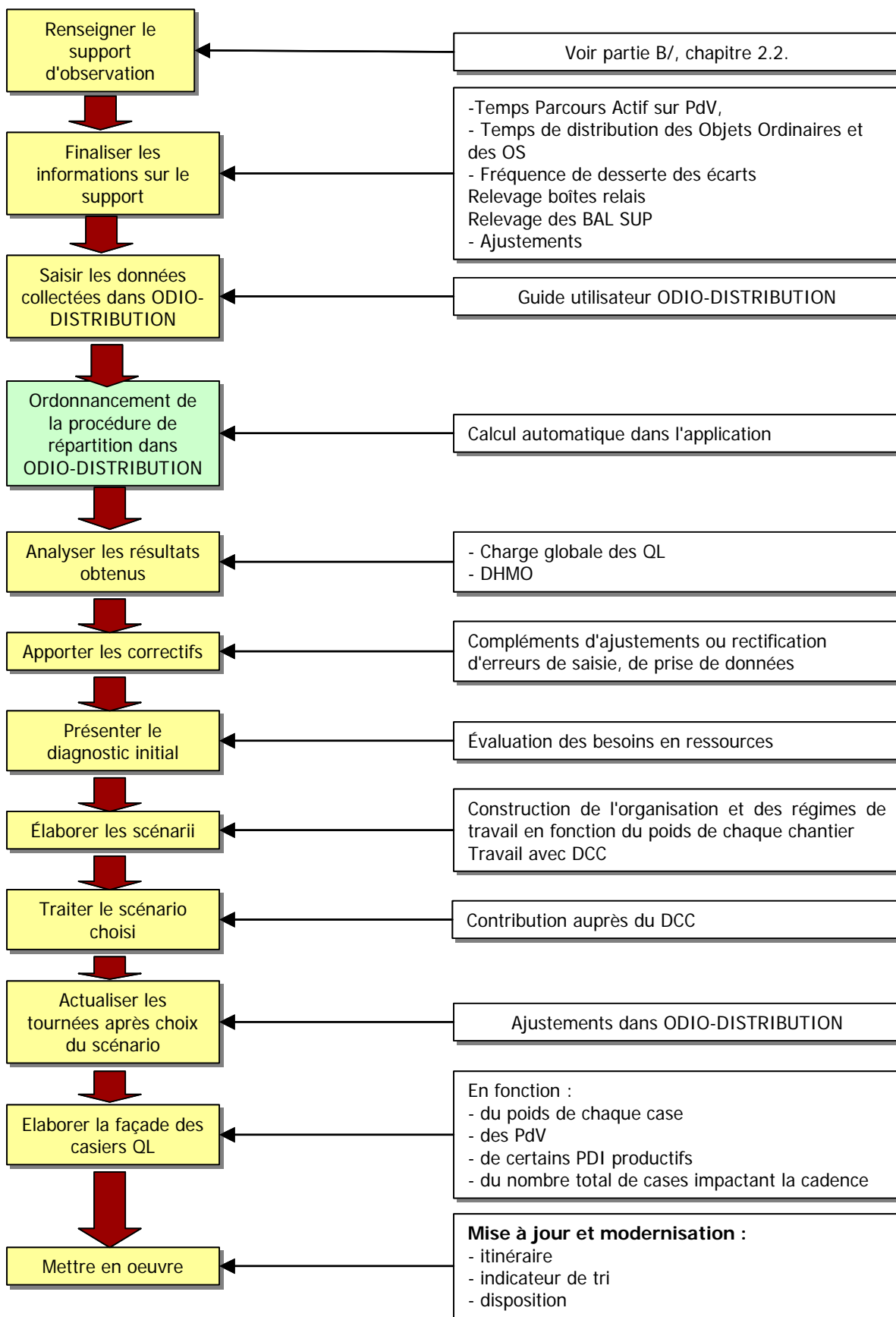
4.2. Logigramme des lots de travaux

Actions de l'Organisateur dans le cadre d'une réorganisation





Actions de l'Organisateur dans le cadre d'une réorganisation





B/ Analyse de l'existant

Avant d'envisager toute évolution de l'organisation actuelle, il est essentiel de mesurer les variations de celle-ci tant du point de vue quantitatif (trafic) que dynamique (évolution de l'exploitation, variation sur les caractéristiques des tournées). Le premier élément de base est la connaissance actualisée de l'activité.

1. Collecte d'information sur l'environnement du CC

- Vérifier les données issues du Système d'Information (PDI⁷, PRE⁸, IR⁹, DL¹⁰),
- Récupérer la documentation existante avec les historiques de l'établissement (dossier ARTT, évolutions des organisations précédentes),
- Connaître certaines données du bureau fournies par le chef d'établissement.

Exemple de demande d'informations

QUESTIONS	REponses	OBSERVATIONS
1 L'heure d'arrivée du courrier est-t-elle respectée ?		
2 Combien de facteurs participent au tri du TG (facteurs de cycle et de secteur inclus) ?		
3 Quelle est la cadence estimée au TG (nombre objets/heure)		
4 Les contrôles de qualité du tri de 1 ^{er} niveau sont ils pratiqués ?		
5 Quelle est l'heure indicative de fin de tri du TG ? (Observation basée sur une plage de semaines)		
6 Quelle est la durée réelle des travaux individuels sur les QL ? (observation basée sur une plage de semaines)		
7 PILDI : - Qui compte ? - Qui rapproche le comptage des données CTC ? - Qui saisit ?		
8 Appréciation portée sur les restitutions des données de trafic		
9 Un suivi est il mis en place sur les heures de départ en distribution et de retour des facteurs ?		
10 Les carnets de distribution sont-ils tenus à jour régulièrement ?		

⁷ Point de Distribution

⁸ Point de Remise

⁹ Indice de Regroupement

¹⁰ Densité Linéaire



2. Les observations, les comptage

2.1. Observations

- Déterminer la charge de travail spécifique à la table d'Ouverture (hors travaux de boulisterie qui sont affectés sur les chantiers de destination des différents produits),
- Compter les liasses directes Tem'post et journaux routés,
- Ventiler le TPD (caissettes ou liasses),
- Evaluer le nombre moyen d'objets par liasse à partir d'échantillons représentatifs,
- Déterminer le coefficient moyen de chaque sous-flux afin d'apprécier le trafic allant directement sur les QL.

Exemple :

150 liasses Tempost avec 12,5 Tem'post en moyenne par liasse = 1875 objets
 10 liasses directes journaux avec 6 journaux par liasse = 60 journaux

Connaissance du trafic mécanisé, corrélée avec l'observation de visu des caissettes

La charge de travail de la table d'Ouverture calculée par l'outil "APPUI PROD" est identifiée hors charge de travail de distribution. Elle peut être intégrée à la charge des QL au titre des Travaux Intérieurs si les facteurs de ces QL participent aux travaux d'Ouverture. Le temps pris en compte correspond à la durée d'utilisation par les facteurs.

2.2. Comptage des Objets Ordinaires

a. Préparation du comptage

Le DCC informe préalablement le personnel du CC.

L'Organisateur sous contrôle du DCC...

- Détermine la méthodologie de comptage en accord avec le DCC et en amont du comptage proprement dit,
- Détermine le choix des dates et horaires,
- Constitue l'équipe de comptage,
- Identifie les données pouvant être relevées par le personnel d'encadrement et de maîtrise, voire par les facteur de secteur eux-mêmes,
- Prépare les supports (fiches de relevés reproduisant le plan des casiers),
- Prévoit les laps de temps nécessaires pour le comptage avant le piquage des cases (à négocier entre le DCC et le personnel),
- Renseigne le support recensant le résultat des différents comptages et observations effectués.

Bonne pratique : Compte tenu de la charge de travail que représente le comptage, il est fortement préconisé de déléguer une partie des travaux à réaliser auprès des facteurs en fixant le cadre et les limites de cette collaboration.

Dans cette optique, et afin de fiabiliser le comptage effectué par le facteur, l'Organisateur réalise un contrôle de 1^{er} niveau sur un échantillon d'une case par colonne du casier.



b. Réalisation du comptage pour la répartition du trafic case par case

- Comptage par case le jour de l'observation géographique puis comptage sur 2 autres journées (de préférence le jour où tous les autres QL sont comptés).
- Le trafic moyen de la case est égal à la somme des trafics de la case comptée sur les 3 jours, divisée par le nombre de journées de comptage.
- Le trafic moyen du quartier est égal à la somme des trafics du QL compté sur les 3 jours, divisée par le nombre de journées de comptage.

Bonne pratique : réaliser les comptages le même jour pour tous les QL

c. Détermination du poids de la case

Le poids de la case s'exprime par un taux en rapport avec le trafic global du QL.

Le poids de la case est égal au trafic compté de la case, divisé par la somme du trafic compté de toutes les cases du QL.

Exemple de la méthode déterminant le trafic et le poids de la case

- 1 comptage par case
- Trafic total du quartier = somme des trafics de chaque case
- Les 2 fois suivantes : effectuer la même opération
- Trafic moyen du quartier = somme des comptages du QL / Nb de comptages
- Trafic moyen par case = somme des comptages par case/Nb de comptages

Traduction chiffrée :

Premier comptage : case A = 35 objets

Deuxième comptage : case A = 30 objets

Troisième comptage : case A = 38 Objets

Trafic moyen de la case = $(35+30+38) / 3$ comptages = 34 objets

Trafic moyen du QL sur 3 comptages = 800 objets

Poids de la case = $34/800 = 4,25\%$

d. Détermination du poids de chaque tournée

- Le trafic moyen de chaque QL est égal à la somme des comptages du trafic de chaque QL divisé par le nombre de comptage de chaque QL.

- Pour connaître le poids relatif de chaque quartier ou de chaque secteur, il faut avoir effectué plusieurs comptages globaux des quartiers.



Poids du QL₁ = (Somme des comptages du QL₁/nombre de jours de comptage du QL₁)/(Somme des comptages totaux des QL/nombre de jours de comptage des QL)

Dans l'hypothèse où le CC bénéficie du traitement en TCD, le poids relatif de chaque QL doit intégrer le trafic mécanisé.

e. Fiabilisation du TMJ Ménage du CC

Le TMJ pour le CC est déterminé à partir :

■ **Du trafic du CTC (TCP¹¹ + TPD¹²) et du trafic livré par le réseau B :**

- ⇒ Le trafic mécanisé et celui du réseau B sont à extraire du Système d'Information (SI),
- ⇒ Le trafic non mécanisé est déclaratif au niveau du CTC,
- ⇒ Le trafic du réseau B est exprimé en nombre de sacs ou de conteneurs.

■ **Des données statistiques PILDI** si la date de modélisation ou d'actualisation est inférieure à un an. Si celles-ci remontent à plus d'un an, la modélisation est à réactualiser à partir des comptages statistiques prévus dans la procédure PILD I.

■ **Des comptages exhaustifs** réalisés au CC et pondérés par rapport aux variations de trafic du CTC¹³ de rattachement.

■ **Deux évaluations de trafic** hors statistiques machine sont donc à réaliser complémentaires :

- ⇒ Le non mécanisé CTC : ce trafic est en réduction avec la montée en charge de l'équipement des CTC en matériels performants,
- ⇒ Le trafic du réseau B : à partir de SILOE¹⁴. Il est possible de connaître le trafic du réseau B traité en TPD. Cette information permet de réduire les aléas de l'évaluation des trafics sur la base du nombre de contenants.

¹¹ Tri par Code Postal

¹² Tri Préparatoire Distribution

¹³ Centre de Traitement du Courrier

¹⁴ Suivi Informatisé des Lots Expédiés



f. Exemple de TMJ fiabilisé

Recensement du trafic

Trafic année écoulée	Trafic Ménage Z + CEDEX Indirect	CEDEX Direct	Total Trafic Y estimé	
Mécanisé : données machines			4 125 514	Y1
Non mécanisé du CTC			1 580 828	Y2
Tem'post réseau B			1 307 665	Y3
Routage			467 121	Y4
Total Trafic Annuel	6 936 276	544 794	7 481 128	
Total trafic estimé (moyenne)	22 892	Z	1 798	Y
RATIO du trafic par rapport à celui de l'organisation actuelle	0,94	0,99	0,95	

Trafic PILDI

PILDI	Trafic Ménage	CEDEX Direct	Trafic TOTAL
trafic	23 018	1850	24 868

Trafic de l'organisation précédente

PRE	Trafic Ménage	Trafic CEDEX	Trafic TOTAL
9 791	24 260	1820	26 080
1 147*			

*Fausses directions, rebuts, retours, CEDEX Indirect

Données Organisateur suite au comptage de la réorganisation en cours
(exemple : mois de mai)

PRE	Trafic ménage	Trafic CEDEX	Données OA
11 560	25 112	1 610	26 722
1230*			

*Fausses directions, rebuts, retours, CEDEX Indirect

La modélisation présentée dans le tableau de recensement du trafic établit le trafic Z Ménage de l'établissement à 22 892 objets en moyenne au cours de l'année écoulée. **Le trafic Z sera ensuite ajusté pour arriver au TMJ fiabilisé.**

Y1 : trafic réel TCP mécanisé et TPD (TPD-pour les bureaux TCD)

Y2 : trafic non mécanisé estimé

Y3 : trafic réseau B estimé à partir de la moyenne du contenant au plan local

Y4 : trafic Presse estimé en mini box direct multiplié par la contenance moyenne locale



Y (24 690) est obtenu en résultat brut, en divisant par 303 (nombre de jours ouvrés) la somme du trafic annuel des 4 flux (7 481 128).

Le CEDEX Direct (1 798) est déduit de **Y** pour obtenir le Trafic **Z** Ménage (22 892) en Travaux Intérieurs.

Les FD (provenant des liasses directes), les rebuts, les faux tri (en provenance du TG), le CEDEX Indirect et les réexpéditions recensés lors des comptages (1 230) seront à retrancher des 22 892 objets par jour pour calculer le TMJ Ménage distribué statistique.

La variation de trafic

- Le trafic Ménage **Z** de la réorganisation en cours (22 892) est rapproché de celui de la réorganisation précédente (24 260).

- Le ratio 0,94 mesure les évolutions (22 892 / 24 260) : ici, une baisse de trafic.

Vérification du TMJ Ménage distribué

- Afin d'apprécier son niveau de vraisemblance, le trafic total estimé **Y** (24 690) est rapproché du trafic compté (26 722) par l'Organisateur lors de la réorganisation en cours. Le trafic compté est pondéré selon la méthode décrite ci-après :

A partir du trafic fiabilisé du bureau, il convient de boucler le TMJ de l'établissement en fonction de la variation hebdomadaire et saisonnière et du comptage effectué.

Trafic Ménage = 25 112
jour de comptage : mercredi
mois de comptage : mai

Exemple de variation de trafic du CC de la DOTC Pays du Soleil

Base TMJ = 1

Variation trafic hebdomadaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
0,5	0,8	1	1,1	1,15	1,15

Variation saisonnière

jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1,2	1,05	1,05	1	1,1	1,15	0,8	0,6	1,1	1	1,1	1,15



Formule à appliquer : soit **X** le trafic ménage, **a** le coefficient de variation hebdomadaire et **b** le coefficient de variation saisonnière

$$\text{TMJ Ménage distribué} = \frac{X - (\text{Rebuts} + \text{réexpéditions})}{(a \times b)}$$

$$\text{TMJ} = \frac{25112 - 1230 \text{ rebuts, réex.}}{(1,1 \times 1)} = 21\ 711 \text{ distribué}$$

Le bouclage du TMJ s'effectue en le rapprochant du trafic statistique (CTC) en retirant les rebuts et réexpéditions tel que : 22 892 - 1230 = **21 662**.

En comparant à PILD I sur un an, on obtient un trafic distribué de :

$$23\ 018 - 1230 = 21\ 788. \quad \text{suite} \rightarrow$$

2.3. Les autres comptages

a. Trafic TG

Trafic TG = Somme du trafic distribué sur les QL – le TPD – TCD – trafic routé + CEDEX indirect + Fausses Directions et Faux Tri + Réexpéditions.

La détermination du trafic TG, s'effectue une fois que le trafic sur les QL a été calculé

Trafic coupé sur les QL : voir comptage

TPD : statistique fournie par le CTC

Trafic routé : évaluation du trafic moyen (Tempost + Presse) ventilé directement sur les QL

Faux tri : trafic en retour des QL suite à erreurs de tri TG (Ref : nombre retenu lors de l'examen de tri)

FD : trafic à retourner au CTC

Réexpéditions : trafic à retrier au TG ou à renvoyer au CTC

- Recensement des cases donnant lieu aux opérations de recoupage et de piquage,

- Détermination du taux de dégroupage (% du trafic après coupage repris par les autres QL),

(Dans cet exemple, PILD I est fiable. Les taux de remplissage des contenants sont corrects.)

L'Organisateur propose au DCC un TMJ de 21 700 objets distribués Ménage par jour.

Le DCC décide du trafic à retenir.

Ce TMJ fiabilisé sert de base pour le Trafic d'Organisation.

Particularité :

Tournées saisonnières : exclure la saison du calcul global afin d'aboutir à une charge hors saison.



b. Nombre moyen d'Objets Spéciaux

Les moyennes journalières d'Objets Spéciaux sont à établir au minimum à partir d'un relevé trimestriel. La période prise en compte doit être la plus récente et représentative possible.

De la moyenne ainsi calculée, il convient de déduire les Objets Spéciaux en remise groupée qui seront valorisés séparément.

Le comptage des Objets Spéciaux par type s'effectue sur 3 mois consécutifs (hors période estivale). Ce comptage peut être de 1^{er} niveau effectué dans l'établissement à partir du carnet de commission de chaque facteur. Une moyenne est effectuée par journée et par QL.

Documents permettant de faire les relevés d'Objets Spéciaux :

- - Objets recommandés : carnet 513 ou liste liasse LIRE,
- - Mandats : bordereaux 1425 RECAP,
- - Encaissements : 1491 RECAP,
- - Commissions : carnet 592.



C/ Diagnostic des Travaux Intérieurs

1. Le Trafic d'Organisation

A partir de la fiabilisation du TMJ, la phase suivante consiste, dans le cadre du diagnostic, **à déterminer le Trafic d'Organisation** en intégrant :

- les ajustements qui permettent d'anticiper les évolutions d'activité qui vont **réellement se réaliser**,
- les choix d'organisation (choix de mécanisation du courrier).

Afin de comprendre l'importance du Trafic d'Organisation, le schéma « exemple de répartition du Trafic d'Organisation » (page suivante) restituée, à partir du travail décrit dans le chapitre précédent, la répartition opérée sur les QL, les cases et les PDI.

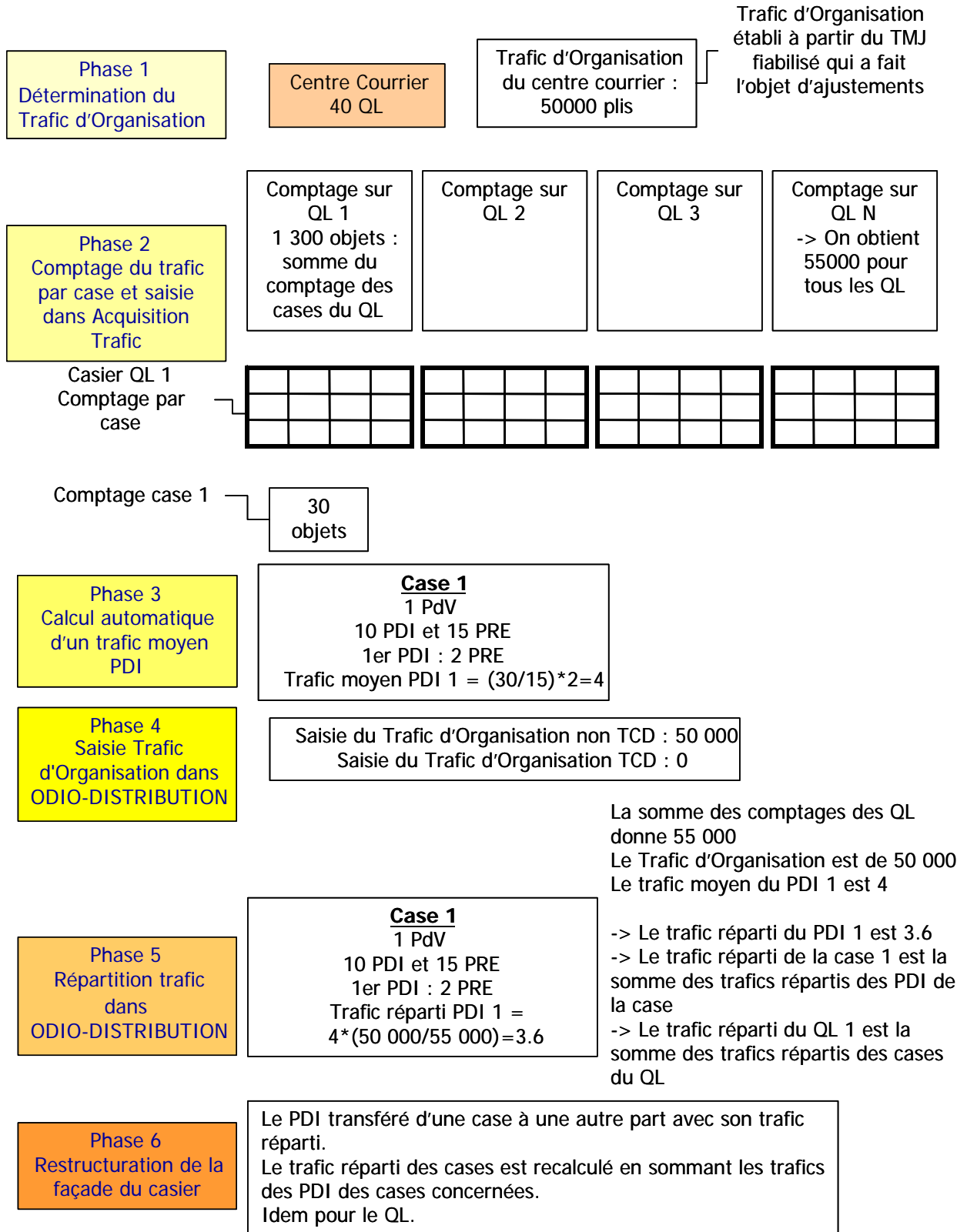
Cette technique de répartition a été exploitée dans ODIO-DISTRIBUTION.

La répartition concerne non seulement la charge des Travaux Intérieurs mais aussi celle des Travaux Extérieurs puisque la détermination du nombre d'objets par PDI est une des données retenues pour calculer le temps de distribution des Objets Ordinaires. Ce calcul se retrouve dans ODIO-DISTRIBUTION.

Il sera toujours possible d'amener des correctifs au résultat obtenu à partir de cette application, mais un Trafic d'Organisation bien pesé à l'issue des Travaux Intérieurs évite de perdre du temps.



1.1. Exemple de répartition du Trafic d'Organisation





2. Données des Travaux Intérieurs à saisir

1 : Trafic manuel et trafic mécanisé

Ce sont les deux flux à déterminer en priorité. Il s'agit du Trafic d'Organisation **distribué** par les facteurs (trafic emporté sur les tournées).

2 : Trafic OS par type d'OS

Trafic à déterminer par type (LR¹⁵, PR¹⁶, Mandat, CRBT¹⁷, Taxe) au niveau du bureau, suite au comptage et aux statistiques de l'établissement.

3 : Trafic Objets Ordinaires à la case

Trafic à déterminer sur chaque case de chaque QL, suite au comptage.

Ces données servent à déterminer le poids de chaque QL dans le bureau et le poids des cases dans le QL.

Le poids de la case contribue à l'équilibre des QL à l'intérieur du Trafic d'Organisation qui a été déterminé.

4 : Trafic OS par type d'OS au QL

Trafic par type à déterminer par QL.

5 : Autres trafics : Fausses Direction, Rebuts, Réexpédition, CEDEX Indirect

Le recensement de ces différents trafics s'effectue par QL.

Le recensement de ces types de trafic ne concerne que les Travaux Intérieurs.

¹⁵ Lettre Recommandée

¹⁶ Paquet Recommandé

¹⁷ Contre Remboursement



3. Valorisation de l'activité Travaux Intérieurs

3.1. Rappel de normes figurant dans le Guide de Références

Réf : Guide de Références de l'Organisation de la Distribution, édition mai 2005

TRAVAUX COLLECTIFS	TACHES	CADENCES HORAIRES	
TG	Tri direct par QL	1300	1700
	Tri de groupe	1300	1700
	Tri de secteur	1300	1700
	TG coupage	1400	1900
Tri Alphabétique	Tri primaire	1300	1900
	Tri secondaire	1300	1900

TRAVAUX INDIVIDUELS	TACHES	CADENCE HORAIRES	
Coupage	Coupage	1400	1900
	Dégroupage	1600	1700
Classement	Recoupage	1500	1900
	Piquage (1 ou 2)	800	1000
	Vérification	2000	3000
	Réexpédition	15 secondes/objet	
	Rebuts	10 secondes/objet	
Fusion/interclassement	Fusion Vérification	3000	4000
	Fusion Recoupage	2500	3000
	Fusion Piquage	2000	2500
Tri automatique	TCD	9000	9000

A ces cadences, il convient de prendre en compte les cas des PDI sortis directement sur le casier des QL et correspondant aux immeubles qui ne comportent pas de temps de piquage. Ce tri dit "**batterie**" correspond à une tranche de cadence de 2000/3000 objets/heure.

Cette valorisation est appliquée aux PDI comportant plusieurs PRE (seuil minimum de prise en compte batterie > 20 boîtes). Elle permet de prendre en compte les travaux d'enlissage et de confection de dépôts relais qui sont normalement inclus dans la cadence de piquage et recoupage.

3.2. Tranches de cadences préconisées

Le choix de la cadence à l'intérieur de la fourchette dépend de 3 critères :

- nombre de QL au TG,
- nombre moyen de cases sur les casier QL,
- productivité des cases.

Il appartient au chef de projet d'arbitrer sur le choix à faire en tenant compte d'une harmonisation à établir au sein de la DOTC.



3.3. Travaux forfaitaires

Les temps forfaitaires sont indiqués dans le guide de références de l'Organisation de la Distribution (édition mai 2005).

TRAVAUX FORFAITAIRES
Prise en charge des OS
Espace Temps Communication (ETC)
Pause (possibilité de pondération pour les DJT < 6h)
Reddition des comptes
Mise en route
Prise en charge du véhicule motorisé
Prise en charge du vélo

La durée totale des temps forfaitaires ne pourra excéder 55 minutes.

3.4. Valorisation des activités du chantier d'Ouverture

La valorisation des activités d'Ouverture (réception et déchargement du trafic, ouverture des sacs et liasses, vidage des conteneurs, redressement et mise en contenants des plis) est calculée par l'outil **APPUI PROD disponible sur le WAC Intranet**.

Cette activité, comme pour le TG, peut être intégrée en forfait au QL au titre des Travaux Intérieurs si le facteur a participé à ces travaux.

3.5. Valorisation du trafic TG

La valorisation du TG est calculée en divisant le trafic par la cadence horaire retenue tel que présenté dans l'exemple ci-dessous :

Exemple

- 30 QL
- 20 000 objets recensés au TG (voir paragraphe "autres comptages")
- 24 agents affectés au TG
- Charge globale du TG (tri direct) : $20000/1500 = 13\text{h}20\text{min}$
- Quote-part sur les tournées des 24 agents = $13,20/24$ agents = 33 min à saisir dans ODIO-DISTRIBUTION sur chacun des 24 QL concernés.

En moyenne, il est admis que 80% minimum des ressources sont utilisés pour le tri du TG si le taux de TPD atteint 50%. 50% des ressources sont utilisés si le taux de TPD atteint 75%.

Le nombre d'agents utilisés au TG peut être plus élevé pour des établissements de 30 QL et moins.

Autres activités de Travaux Intérieurs hors TG, **à comptabiliser dans la charge des QL**, dans le cas où leurs titulaires sont utilisés sur d'autres chantiers :

- Ouverture
- Renfort chantier CEDEX
- Renfort chantier colis
- Manutention
- Traitement de la Presse

3.6. Valorisation des travaux individuels

La valorisation des travaux individuels consiste à appliquer sur le trafic de chaque séquence de travail, la cadence de traitement la plus représentative à l'intérieur de la fourchette prescrite.



3.7. Exemples de modélisation des Travaux Intérieurs.

Modélisation d'une tournée sur un CC de 60 QL

TMJ : 66 000 objets

TPD + routage : 33000 objets

Travaux collectifs	Tâches	Charge
Tri Géographique	Tri inter secteur	
	Tri de groupe	
	Tri Direct	1 523 min
	Coupage direct	
Tri Alphabétique	Tri primaire	
	Tri secondaire	
48 agents affectés au TG	Charge affectée au QL	32 min

Travaux individuels	Tâches	Charge
Coupage	Coupage	44
	Dégroupage	
Classement	Recoupage	5,21
	Piquage	11,88
	Vérification	2,2
	Réexpédition	12,50
Fusion/interclassement	Rebuts	1,67
	Fusion Vérification	
	Fusion Recoupage	
	Fusion Piquage	

650 PRE
60 Cases au QL
1100 Objets par QL
18,3 Objets/case
15 LR
3 mandats
50 Réexpéditions
1,69 Objet/PRE
10 Rebuts
15% trafic recoupé
10% trafic vérifié
18% trafic piqué

TOTAL 78min

TRAVAUX FORFAITAIRES	CHARGE
Prise en charge des OS	5
Pause	20
Reddition des comptes	10
Mise en route	5
Prise en charge du véhicule motorisé	-
Prise en charge du vélo	2
TOTAL	42min

MODELISATION 1	152 minutes soit 2h32
-----------------------	---------------------------------



Les cadences prises en compte correspondent aux valeurs indiquées dans les tableaux. Compte tenu de l'environnement en urbain vertical, le taux de reprise en piquage est faible (18%).

57% des PDI sont sortis directement à partir du coupage. 32 minutes du tri TG sont affectées au QL.

Modélisation d'une tournée sur un CC de 27 QL

TMJ 25 000 objets

Trafic TPD : 8 000 objets

Travaux collectifs	Tâches	Charge
Tri Géographique	Tri inter secteur	
	Tri de groupe	
	TG	680,00
Tri Alphabétique	Coupage direct	
	Tri primaire	
	Tri secondaire	
20 facteurs au TG	Charge affectée au QL	34 min

Travaux individuels	Tâches	Charge
Coupage	Coupage	37
	Dégroupage	
Classement	Recoupage	2,34
	Piquage	38,33
	Vérification	0
	Réexpédition	6,75
	Rebuts	1,67
	Fusion Piquage	

541 PRE
60 cases
926 objets
15,4 objets par case
15 LR
3 mandats
27 réexpéditions
1,80 objets par PRE
10 rebuts
69% trafic piqué
8 % trafic recoupé

Total : 86 min

Travaux forfaitaires :	Charge
Prise en charge des OS	5
Pause	20
Reddition des comptes	10
Mise en route	5
Prise en charge du véhicule motorisé	
Prise en charge du vélo	2
Total	42min
MODELISATION 2	162min soit 2h 42

■ Charge de coupage casiers 60 cases, 1500 objets par heure, 926 objets : $60\text{min}/1500 \times 926 = 37\text{min}$

■ Charge piquage 1000 objets par heure, 926 objets x 69% = 639 objets : $60\text{min}/1000 \times 639 = 38\text{min}$



3.8. Valorisation des autres opérations

a. Les rebuts

La valorisation des rebuts s'effectue dans l'application une première fois avec les autres objets lors du coupage, telle que :

<p>Nombre objets X 60min Cadence coupage retenue</p>
--

Ensuite, suite au comptage sur chaque QL, la valorisation du traitement des rebuts est calculée de façon spécifique telle que:

<p>Nombre d'objets en rebuts X 10 secondes</p>
--

b. Les réexpéditions et les fausses directions

Suite au comptage sur chaque QL, la valorisation du traitement des réexpéditions et des FD (pour celles retournant au CTC) est calculée de façon spécifique telle que :

<p>Nombre d'objets à réexpédier et en FD X 15 secondes</p>
--

3.9. Saisie dans l'outil ODIO-DISTRIBUTION

Une fois toutes les données de base des Travaux Intérieurs déterminées, celles-ci seront à saisir dans l'application ODIO-DISTRIBUTION avec les données issues des observations géographiques en observant les indications du manuel utilisateur.



D/ Diagnostic des Travaux Extérieurs

Suite à la mise à disposition de l'application ODIO-DISTRIBUTION, la prise en compte, en terme de valorisation de l'activité, de la PdV comme la plus petite unité de base insécable, modifie les méthodes de travail des Organiseurs lors des observations sur les tournées.

1. Les principes à appliquer

Distinguer au cours de la reconnaissance de la tournée :

- **Les données géographiques à collecter** permettant de connaître et/ou de mettre à jour :

- ⇒ les paramètres utiles à la saisie des unités de base servant au calcul de la charge (longueur d'une PdV, nombre de PDI, etc.),
- ⇒ les particularités géographiques et postales (écarts, dépôts relais).

- **Les ajustements éventuels** concernant les divers Travaux Extérieurs et les particularités sur chaque PdV à prendre en compte dans l'application :

- ⇒ forfait au QL (ajustement de temps),
- ⇒ forfait sur les PdV (ajustement de temps),
- ⇒ vitesse de déplacement des MOLOC¹⁸ (ajustement de la vitesse).

La collecte concerne uniquement ce qui est strictement nécessaire à la valorisation des Travaux Extérieurs afin de pas alourdir la charge d'observation.

Le chronométrage systématique n'est pas nécessaire puisqu' ODIO-DISTRIBUTION valorise l'activité grâce à des clés de répartition et des paramétrages intégrés dans l'application (voir ODIO-DISTRIBUTION : manuel des travaux préparatoires, pages 13 et 14).

Néanmoins, dans la phase d'observation de l'activité du facteur sur son QL, il est important d'effectuer des vérifications de temps sur des situations particulières qui permettront de définir, si nécessaire, le niveau des ajustements à prendre en compte en les justifiant.

La finalité reste la valorisation au plus juste des Travaux Extérieurs. L'application de la méthode évite la subjectivité de l'Organisateur dans l'interprétation et la pertinence des données à retenir et des ajustements à opérer.

La méthode est basée sur une reconnaissance géographique du terrain. Cette reconnaissance peut se faire par une observation spécifique du bornage et du métrage des PdV, ou lors de l'observation géographique, en accompagnant le facteur sur sa tournée.

La méthode de travail doit être présentée aux facteurs par le DCC. L'observation géographique par l'Organisateur permet au DCC de poser le premier acte du plan de communication.

¹⁸ Modes de Locomotion



2. La collecte d'information

2.1. Descriptif des données

Données Géographiques à saisir
Mode de locomotion
Distance en mètres des Portions de Voie (HLP ¹⁹ et Parcours Actif) avec leur bornage de N° et le nom de la voie
PDI avec distinction « Professionnel », « Particulier » et gardien
Information sur le raccordement normalisé
Information sur le CIDEX ²⁰ d'un PDI et la batterie CIDEX
Nombre de PRE par PDI (« Particuliers », « Professionnels », Gardiens)

Les MOLOC, les distances des PdV, les BAL²¹ sup de la PdV sont saisis dans ODIO.

La mise à jour par PdV du nombre de PDI par type (« Professionnel », « Particulier » et gardien) et du nombre PRE raccordés s'effectue dans GEOPOINTS.

2.2. Utilisation du support

La fiche de reconnaissance géographique :

Une des contraintes les plus fortes est le relevé des distances de chaque PdV.

Aussi, dans l'attente d'un Système d'Information Géographique qui alimentera ODIO-DISTRIBUTION, le pôle Distribution a mis à disposition des DOTC²² le logiciel cartographique WAY PRO qui permet aux Organisateurs de :

- Relever les distances des PdV,
- Représenter les tournées facteurs,
- Représenter les données postales sur fond cartographique.

D'autre part, la fiche ci-dessous, éditable à partir d'ODIO-DISTRIBUTION, permet de collecter les données nécessaires pour dimensionner la charge de travail des Travaux Extérieurs.

FEUILLE DE RECONNAISSANCE GEOGRAPHIQUE												
Site distributeur :		VOISINS LE BRETONNELUX CC T1										
Organisation :		VOISINS LE BRETONNELUX CC T1 TEST PROJET										
Quartier lettres :		0101										
LISTE DES ELEMENTS D'ITINERAIRE												
N° ordre	Locomotion	Voie	Bornes	Longueur postale (m)	Points de distribution				Points de remise		Points d'arrêt	
					Total	Particul	Prof.	Gardien	Total	Raccordés	Dépôts rebais	Boîtes aux lettres
1	Cycliste	AVENUE MICHEL DE MONTAIGNE	6 - 48	0	32	32	0	0	32	32	0	0
Particularité locale					Prise de temps							
2	Voiture	PLACE EDGAR DEGAS	2 - 6	0	3	2	1	1	13	2	0	0
Particularité locale					Prise de temps							
3		PLACE ALFRED SISLEY	2 - 10	0	5	5	0	0	5	5	0	0
Particularité locale					Prise de temps							
4		PLACE ANDRE DERAIN	2 - 10	0	5	5	0	0	5	5	0	0
Particularité locale					Prise de temps							

¹⁹ haut le pied

²⁰ Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle

²¹ Boîte aux Lettres

²² Direction Opérationnelle Territoriale Courrier



Le support ci-contre éditable à partir de l'application permet de :

- suivre l'ordre des PdV dans le sens de l'itinéraire de la tournée,
- vérifier le bornage des PdV,
- noter le métrage de chaque PdV,
- vérifier et corriger le cas échéant le nombre de PDI par catégorie et le nombre de PRE,
- vérifier les raccordements normalisés,
- vérifier le nombre de Points d'Arrêt par catégorie (dépôt relais, BAL supplémentaires, etc.)

2.3. Observation géographique du QL

a. Préparation de l'observation

Planning des observations :

Lorsque la décision d'observer les tournées sur un CC est prise, l'Organisateur Conseil (OC) établit le plan d'action avec les Organisateurs Analystes (OA).

Une fois les absences prévisibles planifiées, chaque OA de l'Equipe Projet se voit attribuer un lot de tournées à accompagner sur la période programmée.

Il est souvent préférable de faire réaliser les accompagnements par plusieurs OA afin que le temps d'observation soit concentré sur une période plus courte.

Ce choix :

- évite de réaliser des observations sur des périodes longues avec des écarts de trafic trop importants (dans une année, les mois n'ont pas le même volume de trafic Arrivée),
- permet une meilleure objectivité des observations car celles-ci ne reposent pas sur une seule personne.

Un Organisateur est désigné responsable du lot de travail et centralise l'ensemble des observations. Une harmonisation sera recherchée entre toutes les observations pour que les normes et les ajustements soient utilisés selon les mêmes critères.

L'observation permet à l'Organisateur de rencontrer le facteur qui **se pose ainsi comme son premier interlocuteur sur les aspects techniques de la tournée.**

Néanmoins, l'Organisateur devra rester généraliste sur la finalité du projet. Les explications sur la démarche étape par étape avec les précisions nécessaires **relèvent du DCC, Chef de Projet.** L'Organisateur doit demeurer le plus objectif possible dans les phases d'observations et prendre du recul.

Des remarques plus précises sur les méthodes de travail peuvent néanmoins être communiquées lors de l'observation de la tournée. (Ex : temps déduits, retours en arrière pendant la distribution, petits dysfonctionnements, etc.).

Un climat de confiance doit être recherché pour ne pas biaiser les rapports sociaux dans la conduite du projet.

Choix des jours d'observation

La pratique la plus courante consiste à choisir une des journées moyennes les plus représentatives. Généralement, on évitera les observations les jours particulièrement forts ou faibles.

L'historique des comptages issus de PILDI pour les Centres Courrier peut aider à déterminer les fluctuations de trafic de l'établissement.

Pour les organisations dont le régime de travail est particulier (un lundi sur deux, repos cyclique, etc.), les jours d'observation devront être choisis en fonction de ces contraintes d'organisation.



Exemple : pour le régime de travail un lundi sur deux, l'idéal est de procéder à une observation supplémentaire le lundi.

Cependant, pour des raisons pratiques évidentes, il n'est pas toujours possible de procéder ainsi, surtout lorsqu'il s'agit d'accompagner l'ensemble des tournées d'un bureau important.

Dans ce cas, on pourra remédier à cet inconvénient en classant les tournées par typologie en fonction du MOLOC, de l'importance du trafic, et de la densité d'urbanisme.

L'observation sur un jour spécifique ne portera que sur une tournée représentative, sélectionnée dans chaque catégorie.

Avant une observation, il est recommandé de consulter le facteur pour vérifier que l'itinéraire listé sur le document correspond bien à celui qu'il emprunte.

Cette cohérence est nécessaire si l'on veut faciliter l'observation.

Le MOde de LOComotion (MOLOC)

Selon le MOLOC utilisé par le facteur pour effectuer sa tournée, l'Organisateur tient compte de contraintes spécifiques :

- Stationnement sur le PDI,
- HLP intermédiaire,
- Arrêts divers.

Bonne pratique : L'Organisateur Courrier vérifie si le code de la route est respecté. Tout manquement est signalé au DCC.

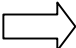
b. L'observation

L'Organisateur chargé d'une observation d'activité devra se présenter dès la prise de service du facteur.

Il procède, si besoin, à un **«état des lieux» des Travaux Intérieurs** :

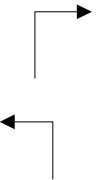
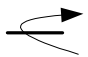

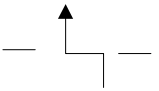
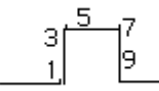
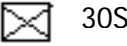


- Façade casier de piquage-coupage du facteur,
- Temps de tri TG, de fin coupage, fin de piquage.

Pendant l'observation des Travaux Extérieurs, un descriptif est souvent nécessaire pour remettre à jour le bulletin d'itinéraire.

Sur la fiche de reconnaissance, un certain nombre de symboles peuvent être dessinés afin de représenter la configuration des lieux, les caractéristiques de l'itinéraire et les délimitations des tronçons tels que représentés dans l'exemple ci-contre (tableau). 



Exemple

1F, <u>3</u> , 5F, <u>7</u> , <u>9</u> , <u>11F</u> * 3min	Analyse d'une PdV 1F : Boîte non normalisée (Fente) <u>3</u> : Boîte normalisée distribuée au cours de l'observation *prise de temps sur un PDI « Particulier »
	Tourner à gauche ou à droite
	Revenir sur ses pas en distribuant l'autre côté de la voie
	Traverser une intersection
	Emprunter une PdV intermédiaire appartenant à une autre tournée (HLP intermédiaire)
	Distribution d'une place ou d'une cour fermée
	Recharge dépôt relais : 30 secondes
	Danger potentiel (ex : chien méchant)
	Distribution en batterie CEDEX avec nombre de PRE distribués

c. Les données à relever

- **Relevé de l'heure de départ et de retour.**

- **Vérification du bornage des Portions de Voie** (N° de début et de fin de chaque voie ou PdV). Le bornage figure sur la feuille de reconnaissance géographique d'ODIO-DISTRIBUTION.

- **Relevé de la longueur de chaque PdV** pour celles non identifiées dans le logiciel de

cartographie. Les distances sont exprimées en mètres pour les HLP aller, retour et intermédiaire.

- **Collecte du nombre de PDI** (« Particuliers » ou « Professionnels ») sur chaque PdV et du nombre de PRE en précisant le nombre de raccords normalisés.

- **Relevé des particularités** sur chaque PdV : route en montée, emplacement des feux rouges, batterie CIDEX, PDI en retrait de l'itinéraire principal.



Relevé des caractéristiques des PDI :

- Les numéros de chaque PDI
- Les caractéristiques :
 - ⇒ distribution par le facteur,
 - ⇒ distribution par un gardien,
 - ⇒ remise dans une boîte collective,
 - ⇒ batterie CIDEX (position de la batterie et PDI raccordés à cette batterie),
 - ⇒ Remise de CEDEX exclusivement,
 - ⇒ Saisonnalité.



BOITES AU LETTRES CIDEX

Utilisation : distribution du courrier

Caractéristiques : Installées et entretenues par La Poste
Existe en boîte individuelle et batteries de 3 ou 6 boîtes
Boîte de relevage possible dans une batterie
Fixation sur colonne

Complément d'identification du PDI :

- entreprise,
- particulier (foyer),
- mixte.

Caractéristiques d'accès sur les PRE :

- libre ou fermé,
- passe-partout,
- digicode (accès jour ou programmé),
- vigik,
- interphone.

Les temps dits « parasites » (exemple : convivialité avec les clients destinataires) ne sont pas considérés comme des particularités.

Autres observations à relever :

- les durées de prise en charge des dépôts relais et l'état général de ceux-ci,
- la nature et la durée des arrêts ou attentes du facteur,
- les durées et les heures de levée des BAL SUP (noter éventuellement le nombre d'objets relevés, l'adresse d'implantation de la boîte ainsi que son état général et la lisibilité des informations qui doivent figurer sur celle-ci),
- les particularités de distribution (position des boîtes aux lettres, etc.),
- l'évolution de la construction (noter les coordonnées des promoteurs et constructeurs, la date de mise en service prévue, le nombre de logements, etc.),
- les itinéraires dangereux (si le parcours du facteur paraît dangereux, on doit le revoir en fin de tournée pour trouver un parcours, peut être plus long, mais ne présentant pas de risque pour sa sécurité).



d. Autres informations à savoir

Le Parcours Actif (PA) :

Le **temps du Parcours Actif** est calculé par PdV dans ODIO-DISTRIBUTION à partir :

- de la longueur de la PdV,
- du moyen de locomotion,
- de la vitesse de déplacement déterminée par la DL.

Le temps de remise des Objets Spéciaux :

En **habitat collectif**, c'est le temps qui s'écoule entre le moment où le facteur, ayant terminé la remise des Objets Ordinaires, quitte les boîtes aux lettres pour se rendre dans les étages et le moment où il revient. Le temps passé à la rédaction des avis de mise en instance doit être inclus dans la durée de remise des Objets Spéciaux.

En **habitat individuel**, il est fréquent que le facteur sonne, puis remette simultanément l'objet contre émargement et les Objets Ordinaires. Dans ce cas, la durée totale observée est à prendre en compte pour la remise de l'Objet Spécial. La même pratique est utilisée pour la desserte des entreprises et des commerces.

Pour les **remises groupées d'objets**, il convient d'en noter le nombre, par nature d'objet, ainsi que la durée globale de présentation.

e. Les ajustements

Les durées calculées par ODIO-DISTRIBUTION peuvent être ajustées en fonction :

- des PDI atypiques,
- de la fréquence de desserte des écarts,
- des éléments géographiques observés sur le parcours,
- des éléments d'urbanisation atypiques.

Ces ajustements, suite aux observations, ont pour but de mieux fiabiliser le temps de distribution calculé par l'application.

Il existe deux types d'ajustements : forfaits rattachés au QL et forfaits rattachés à la PdV.

Forfaits rattachés au QL :

■ **Travaux Extérieurs :**

- ⇒ Ajustement du temps de distribution sur le QL (ex : collecte entreprise),
- ⇒ Livraison d'un bureau hors zone du bureau de rattachement de la tournée,
- ⇒ Livraison entreprise payante,
- ⇒ Relevage BAL d'autres tournées,
- ⇒ Livraison autres bureaux,
- ⇒ Remise contractuelle de courrier dans les entreprises,
- ⇒ Distribution pour les clients importants,
- ⇒ Distribution colis pour la partie colis de la mixte 2,
- ⇒ Distribution PNA.



Forfaits rattachés aux PdV :

■ Particularités locales sur chaque PdV, Ajustement à la PdV :

- ⇒ Arrêts sur certains PDI significatifs (PdV comportant plusieurs PRE : tour ou immeuble, PdV à l'écart de l'itinéraire principal),
- ⇒ Distribution des OS sur certains PDI,
- ⇒ Desserte des écarts,
- ⇒ Dessertes annexes (dépôt de courrier dans un bureau Annexe ou Grand Public),

- ⇒ Relevage d'une BAL SUP,
- ⇒ Dépôt relais,
- ⇒ HLP particulier,
- ⇒ Course spéciale (dépôt de courrier en entreprise),
- ⇒ Parcours hors zone d'influence (parcours traversant la zone de distribution d'un autre bureau).

Bonne pratique : Les ajustements ne doivent pas être utilisés pour rééquilibrer les quartiers entre eux. Ils servent pour calculer la valeur réelle d'une tournée. Ils sont toujours justifiés.

EXEMPLE	Durée calculée de la PdV N°5 : 0h10 Total Particularités locales : 04min50 soit 5min	Particularités locales
	Durée totale de distribution du PdV au jour de l'accompagnement: 0h10min + 0h5min = 0h15min	- 2 BD VICTOR HUGO : PDI à 50 mètres. 1min50 - PRE dissociés sur le PDI au 10 RUE MONTAIGNE: 3min

Quel que soit le montant du forfait utilisé en plus ou en moins, l'ajustement de l'activité du facteur permet de ramener une durée constatée lors de l'observation à une valeur moyenne, c'est à dire à la durée nécessaire à un agent ayant une activité normale pour effectuer la distribution.

En effet, en cas de changement de titulaire de la tournée ou intervention d'un agent rouleur, l'application de l'ajustement permet à celui-ci d'effectuer son travail dans les conditions habituelles de normalité.

L'ajustement a un impact dans le cas où une PdV est déplacée sur un quartier voisin.



EXEMPLE	Quartier 01: DHT: 42h00 Quartier 02: DHT: 38h00 La PdV N°5 du QL 1 est déplacée sur le QL ₀₂ lors du redécoupage Durée enregistrée de la PdV dans ODIO-DISTRIBUTION avec ajustement : 0h15
	Nouvelle DHT sur les deux QL suite au transfert de la PdV PdV 5 = 0h15 X 6 jours = 1h30 Nouvelle DHT du Quartier 01 42h00 - 1h30 = 40h30 Nouvelle DHT du Quartier 02 38h00 + 1h30 = 39h30



f. Traitement colis et PNA sur les tournées Ménage

Le traitement Colis sur les tournées mixtes :

Le temps de remise des lettres et colis de la tournée **Mixte 1** ainsi que le temps de la partie "lettres" de la tournée **Mixte 2** s'exécute à l'identique de la tournée **Ménage** (voir paragraphes précédents.)

Travaux Intérieurs Mixte 1:

Le **tri des colis** est comptabilisé dans le forfait « TG Collectif ».

Le **chargement des colis** est pris en compte dans le forfait : mise en route du véhicule.

Si le chargement des colis est mesuré à partir d'une cadence, il y a lieu de réduire d'autant la durée de mise en route du véhicule.

Travaux Extérieurs Mixte 1 :

La remise des colis (sans signature) est d'environ 20 secondes par colis.

Les tournées Mixtes 2 :

Pour la partie de la tournée Mixte 2 où sont distribués simultanément colis et lettres, le traitement colis s'exécute comme pour les tournées Mixte 1.

La partie de la tournée Mixte 2 où sont distribués uniquement les colis doit être traitée conformément au « guide de distribution du compartiment Colis et Encombrants ».

Le traitement PNA :

Le forfait à saisir dans ODIO-DISTRIBUTION est issu du calcul opéré par l'application CATEDI.

g. Consultation du facteur

A l'issue de la reconnaissance géographique, l'Organisateur informe le titulaire de la tournée du résultat des observations. Le facteur, après échange avec l'Organisateur, **confirme en paraphant le support** le caractère objectif des informations qui seront traitées dans l'application.

Cet échange ne doit revêtir aucun caractère de négociation.



E/ Recherche de solutions

Une fois que la collecte des données des Travaux Intérieurs et Extérieurs est effectuée avec les ajustements qui leur sont rattachés, la saisie est effectuée dans ODIO-DISTRIBUTION selon la procédure décrite dans le guide utilisateur de l'application.

1. Les éléments à saisir dans l'application

Eléments de base :

- Les Trafics d'Organisation,
- Les MOLOC,
- La longueur de chaque PdV pour le Parcours Actif et les HLP (A, R, I),
 - Le nombre de PDI (par type : « Particulier », « Professionnel », gardien),
 - Le nombre de PRE de chaque PdV,
 - Le nombre d'OS par type et par QL,
 - Les particularités locales exprimées par des ajustements sur les PdV.

Autres paramètres à saisir :

- Les collectes des boîtes supplémentaires,
- Le dépôt et le relevage des coffres relais,
- Les arrêts divers,
- La fréquence de desserte,
- Autres paramètres (modification des cadences, forfait OS).

2. Les éléments calculés par ODIO-DISTRIBUTION

- Temps de parcours sur chaque PdV,
- IR et DL sur chaque PdV,
- Les temps de séjour et de remise par PDI (si 1PDI = 1 PRE),
- Les temps respectifs de séjour par PDI et de remise d'un objet sur chaque PRE (si 1 PDI > 1 PRE),
- Le taux de visite ,
- Le temps de remise de chaque catégorie d'OS distribuée ou avisée par PRE.

a. Durée du Parcours Actif sur chaque PdV

La durée du Parcours Actif est calculée en fonction de la longueur de la PdV, de la vitesse de déplacement du véhicule et de la DL de chaque PdV.

La durée du Parcours Actif d'une tournée est la somme des durées de chaque PdV.

Durée HLP :

Les HLP sont considérés comme des PdV par ODIO-DISTRIBUTION. Ils correspondent aux distances constatées lors de l'observation valorisée par la vitesse de déplacement. On peut toutefois y apporter des ajustements :

■ Difficultés de parcours :

Les difficultés de parcours ayant retardé le facteur doivent être structurelles. Elles ne sont pas à prendre en compte quand elles sont passagères le jour de l'observation. C'est le cas notamment des travaux de voirie.



■ Utilisation des transports urbains :

Lorsque le facteur emprunte des transports urbains pour le trajet haut le pied, tenir compte de la fréquence du passage des bus pour déterminer la durée d'attente moyenne qui est égale à la fréquence de passage des bus x 0,5.

■ Le HLP aller total :

Trajet piéton jusqu'à l'arrêt de bus
+
Attente du bus (fréquence de passage des bus x 0,5)
+Durée de trajet du bus
+Trajet de l'arrêt de bus jusqu'à la tournée

EXEMPLE

- Trajet piéton jusqu'à l'arrêt de bus : 2 minutes
- Fréquence de passage des bus : 12 minutes
- Durée de trajet du bus : 8 minutes
- Trajet piéton de l'arrêt de bus jusqu'à la tournée : 2 minutes

Durée haut le pied Aller :

Trajet piéton jusqu'à l'arrêt de bus	= 2min
Attente du bus: 12 x 0,5	= 6min
Durée de trajet du bus	= 8min
Trajet piéton de l'arrêt de bus à la tournée	= 2min
Durée totale du parcours HLP	= 18min.

2.2. La valorisation de distribution des Objets Ordinaires

La durée de distribution des Objets Ordinaires est calculée par l'application sur chaque PDI de chaque PdV d'après les éléments de base collectés.

L'ajustement du temps de distribution des Objets Ordinaires s'apprécie en dehors de la vitesse d'exécution du distributeur.

La durée de distribution des Objets Ordinaires pour une tournée est calculée en sommation de la valeur de chacune des PdV qui la composent.



2.3. La valorisation de distribution des Objets Spéciaux

Temps de Remise des Objets Spéciaux (valeurs maximales)

Prestation	Type d'OS	Temps
Remise contre émargement	LR PR	1 min 30s 1 min 30s
Remise de fonds	Mandats	2 min 30s
Remise contre perception de fonds	CRBT TAXE	3 min 30s 1 min 30s
Commissions financières	Versements sur CCP et compte d'épargne Retraits sur CCP et compte d'épargne Emission de mandats Paiement de mandats et mandats Cash	5 min
Commissions courrier	Prêts à poster (sauf vente sur avance)	5 min



En fonction du Trafic d'Organisation saisi, des OS et du coefficient de valorisation qui est appliqué, la durée de remise des OS est calculée automatiquement par ODIO-DISTRIBUTION pour chaque catégorie d'OS et sur chaque PRE de la PdV en fonction du trafic et au prorata du nombre théorique d'OS répartis.

La durée de distribution des OS constatée lors de l'accompagnement n'est pas toujours significative. Le nombre d'objets et la situation géographique des destinataires ne correspondent pas nécessairement à un jour moyen. Il faudra donc être prudent et disposer d'un intervalle de confiance suffisant avant d'opérer à un ajustement.

Le type d'habitat peut éventuellement être pris en compte pour la valorisation des OS, en particulier lorsque l'ensemble d'un quartier de distribution présente des caractéristiques pénalisantes. C'est le cas, notamment, pour les quartiers composés d'immeubles de grande hauteur pour lesquels l'Organisateur pourra envisager l'application d'une pondération.

Lorsqu'un client reçoit quotidiennement plusieurs OS, une durée forfaitaire est attribuée à cette remise groupée en fonction de l'observation faite. Dans ce cas il convient de s'assurer que les objets valorisés en remise groupée sont bien écartés du comptage servant à déterminer le nombre moyen d'objets présentés.

EXEMPLE

Nombre moyen de LR par jour : 10	1min30 X 10= 15 min
Nombre moyen de Mandats par jour : 2	2min30 X 2 = 5 min
Nombre moyen de Commissions par jour :	5min X 2 = 10 min
Durée journalière :	15 + 5 + 10= 30 minutes.

La durée calculée est rattachée au quartier.

Lors d'un découpage, cette durée est remise à jour en + ou en - au prorata du nombre de PRE de la PdV choisie pour le rééquilibrage.

EXEMPLE

Quartier 01:
 Durée journalière totale **30** minutes.
 Nombre de PRE total **600**
 Nombre de PRE sur la PdV N°3 : **40**
 $30 / 600 \times 40 = 2$ minutes
 Si la PDV 3 est enlevée du quartier 01 le Temps de Remise total des OS du QL Q 01 devient : **$30 - 2 = 28$ minutes.**

Lorsque la remise des OS fait l'objet d'une distribution distincte des Objets Ordinaires (spécifique ou lors du trajet de retour au bureau), les durées de remise sont calculées en observant les mêmes règles. La durée totale de la sortie comprendra la durée des parcours HLP et la durée du parcours moyen nécessaire à la remise des Objets Spéciaux.

TROS = Temps de Remise des OS (+ Parcours de distribution si sortie distincte)



2.4. Taux de visite des PDI

Le facteur ne visite pas chaque jour l'ensemble des PDI. Le taux de visite est le rapport du nombre de PDI visités sur le nombre de PDI visitables de la tournée.

Taux de visite	= $\frac{\text{Nombre de PDI visités}}{\text{Nombre de PDI visitables de la tournée}}$
-----------------------	--

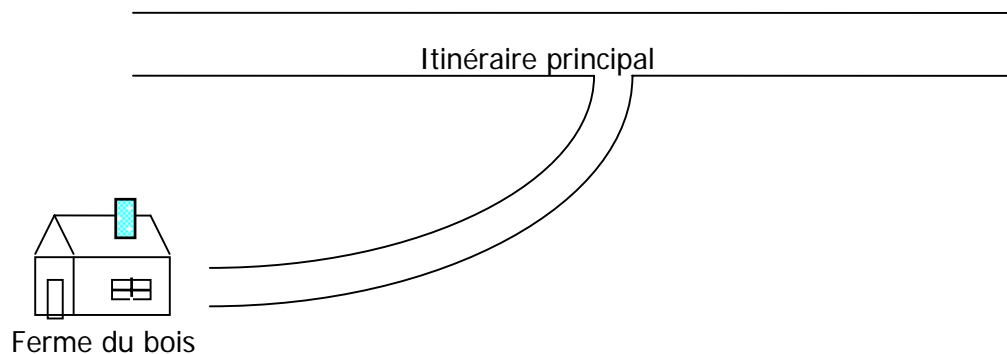
Le taux de visite est déterminé automatiquement par l'application ODIO-DISTRIBUTION sur chaque PdV en fonction du trafic distribué.

En zone rurale ou pavillonnaire, la comparaison de ce taux avec une observation récente permet de mieux définir les ajustements à apporter sur la tournée.

Taux de Visite
(données indicatives)

PDI = 1 PRE		PDI = plusieurs PRE	
Séjour + remise		Temps de séjour uniquement	
Particulier	Professionnel	IR 3 <	80%
		IR 3 à 9	90%
75%	83 %	IR 9 à 12	95 %
		IR > 12	100 %

2.5. Fréquence de desserte des écarts





La fréquence des dessertes est calculée par ODIO-DISTRIBUTION sur chaque PdV, en fonction d'un coefficient de distribution qui est à saisir.

La fréquence de desserte des écarts est déterminée par l'observation du courrier sur une semaine. La durée de distribution est ajustée en fonction de cette fréquence.

Les écarts d'une tournée ne sont généralement pas desservis tous les jours.

$\frac{(\text{Durée de distribution du PdV} \times \text{Nombre de dessertes hebdomadaires effectives})}{(\text{Nombre de jours de distribution par semaine})}$

EXEMPLE

Le facteur dessert un écart 3 jours par semaine (soit 3 fois sur 6 jours)
 Le taux pris en compte par ODIO-DISTRIBUTION : $3/6 = 0,5$
 La durée observée le jour de l'accompagnement est de 10 minutes
 La durée journalière à prendre en compte sera : $(10 \times 3)/6 = 5$ minutes.

2.6. La valorisation des arrêts

Les durées de prise en charge des dépôts relais et le relevage des boîtes supplémentaires sont calculées pour obtenir la durée totale des Travaux Extérieurs.

a. Prise en charge des dépôts relais et boîtes supplémentaires

30 secondes à 2 min

Si le dépôt relais ne se situe pas dans la continuité du Parcours Actif, le parcours induit doit être intégré dans la prise en charge du dépôt relais et non au niveau de la distance de la PdV.

1 min

La durée de relevage des boîtes supplémentaires est fonction du nombre de boîtes supplémentaires relevées et de la valorisation qui leur est appliquée.

3. Analyse des résultats

Les résultats bruts, éventuellement corrigés des erreurs de saisie, doivent être interprétés comme tels. Si un dépassement sur un ou plusieurs QL est constaté, le redécoupage ultérieur des tournées dans le cadre de la réorganisation permettra d'y remédier :

- Apprécier les variations en plus ou en moins du temps global des Travaux Intérieurs et les comparer avec le temps effectif consommé par le titulaire de la tournée (demander au préalable un relevé des départs des facteurs en tournée),
- Apporter les modifications si nécessaire,
- Analyser l'amplitude de la charge de travail globale de chaque tournée de l'établissement et les écarts de temps plancher et plafond entre les tournées.



3.1. Restitution des résultats

Le résultat des observations est présenté au DCC par l'Organisateur.

Il appartient au DCC de communiquer les résultats des accompagnements à son personnel.

Pour l'aider dans cette tâche, il peut s'entourer de son équipe d'encadrement et faire appel à l'aide technique de l'Organisateur chargé du dossier pour préciser certains points.

La charge de travail moyenne est calculée sur la base d'une organisation fixe, pour un TMJ donné par ODIO-DISTRIBUTION.



4. Construction de scénarii

L'analyse des résultats obtenus permet d'identifier les points forts et les points faibles de chaque tournée et l'équilibre général des QL au sein du CC.

L'Organisateur propose au DCC 2 ou 3 scénarii qui permettent d'intégrer les évolutions de la mécanisation du tri, l'évolution de l'habitat et du trafic.

Les scénarii peuvent porter sur :

- le rééquilibrage des QL par bascule de Portions de Voie d'une tournée sur une autre,
- le changement des modes de tri, (tri alphabétique, passage du tri de secteur au tri de groupe),
- l'intégration des casiers modulaires ou des Casiers Hybrides Modulables,
- l'introduction et mise en œuvre du TCD (installation MTB, synchronisation du chantier TCD avec le chantier manuel),
- la modification des MOLOC,
- l'introduction de nouveaux produits ou extension de ceux-ci,
- la mutualisation des moyens de transport dans les zones rurales (co-voiturage),
- la création de tournées dédiées aux lettres recommandées,
- l'intégration de la PNA à la charge,
- la réduction du nombre de tournées en période de faible trafic,
- l'embarquement de moyens de distribution légers (chariots, vélos) dans les véhicules.



F/ Choix et mise en œuvre de la nouvelle organisation

1. Choix du scénario

Il s'effectue dans le cadre des principes du dialogue social. La consultation des agents et des OS est un préalable obligatoire. La recherche d'un consensus collectif est entreprise.

Le scénario préférentiel est validé en COPIL local. Les instances réglementaires, CHSCT et CTP sont réunies et consultées.

Le scénario choisi est enregistré dans ODIO-DISTRIBUTION. Il devient l'organisation du CC. Les modélisations PILDI sont modifiées si nécessaire.

Les tournées sont redécoupées s'il y a lieu, et les nouveaux plans de tri TPD sont communiqués au CTC.

Les modifications du cadre d'organisation et du règlement intérieur sont sous la responsabilité du chef de projet.

Le QL est une donnée d'organisation dimensionnée sur la base du TMJ.

En organisation variable, le nombre de tournées n'est pas tous les jours identique au nombre de QL.

Le DCC pourra demander la mise en œuvre de ce type d'organisation variable.

Dans ce cas, l'expertise de l'Organisateur devra permettre de présenter des scénarii élaborés en concertation avec le DCC et les facteurs.

2. Mise en œuvre

- Bulletins d'itinéraires à actualiser,
- Nouvel agencement des chantiers dans la salle de distribution,
- Signalétique à remettre à niveau.

2.1. Les façades de casiers

a. Les modifications

- Verticalisation des cases,
- Indication pour chaque case de la rue principale avec son bornage de numéros,
- Détermination des PDI productifs devant être sortis,
- Détermination des Portions de Voie faisant l'objet d'une scission sur plusieurs cases,
- Signalétique : utilisation de couleurs différentes par zone de dépôt relais.

Chaque case doit être en phase avec sa représentation dans ODIO-DISTRIBUTION :

- Portions de Voie avec leur bornage de numéros,
- Regroupement de Portions de Voie avec leur numéro,
- PDI productif,
- Nombre de PDI et de PRE de chaque case,
- Poids de la case.



2.2. Exemple d'une réorganisation de casiers

a. Avant la réorganisation

Exemple de l'existant avant réorganisation sur une tournée

Montaigne 49-57 31	Vivey 11-33 30	Nicolas Boileau 53-21 34	Campot 34-4 33	Pigeonnais 21-39 18	Beyrerelles 7-5 24	Moulis 2-4 24
Vivey 8-2 18	clos cardinal 8 18	TCM 11	Abbé Raby 16	Pigeonnay 41-59 27	Listras 1-3 8	Moulis 21-35 34
Montaigne 87-99 31	Vivey 42-60 35	Nicolas Boileau 70-140 31	Mathurin Olivier 35	Cambon 42-20 35	St Julien 2-12 32	Margaux 1-9 34
Montaigne 103-119 19	Av. Tanay 112-42 52	Paul Verlaine Buffon 30	Liberté Tanais 9-13 21	Cambon 18-2 30	St Julien 14-18 32	la Marque 10 18
Paul Légglise 2-30 19	Queyron 18-32 13	Alcide Eyquem 6-42 38	Pigeonnay 78-60 34	Pigeonnay 61-73 21	St Julien 20 23-35 22	Arlot de St Saud 23-9 12
Paul Légglise 29-1 20	Marnieres Madère 1-61 65	Alcide Eyquem 39 20	Pigeonnay 58-50 20	Pigeonnay 75-91 17	St Estèphe 11-1 16	De Gaulle 98-88 2
Linass 36-48 51	Marnieres Bellay 76-78 12	Maryse Bastié Colbert 36-2 5-63 36	Pigeonnais 48-36 7	Morlaes 1-13 13	Beycherelles 17-19 12	Rexpédition
			Pigeonnais 34-20 16	Morlaes 26-2 39		Faux tri
				Linass Courmalet 8-17 30		Alliage

Le casier n'est pas optimisé dans l'utilisation des cases.

Il est dans le sens de l'itinéraire avec une indication du bornage des voies correspondantes.

Le chiffre en rouge indique le résultat du comptage.



b. Réorganisation du casier

Casier réorganisé suivant l'ordre alphabétique

Bastié Maryse 29 50 Colbert 1-3	Campot 35 9-43	Estèphe St 56 11-1	Linass 48 78-72	Margaux 59 2-8 1-9	Pigeonnais 42 20-78	Verlaine Paul 26 37-43
Bastié Maryse 32 2-36 5-39	Colbert JB 33 1-3	Julien Saint54 2-20	Linass 49 81-65	Montaigne 1 4-60	Pigeonnais 43 21-59	Verlaine Paul 27 42-50
Bellay 22 58-46	Cardinal Clos 12 8 3-13	Julien Saint55 1-35	Linass 8 86-98	Montaigne 2 49-57	Pigeonnais 45 61-91	Vivey 10 14-36
Beycherelles 53 2 4-12 1-7	Clapeau 15 108-112 93	Léglise Paul 6 2-30	Linass 9 95-119	Montaigne 4 86-130	Raby Abbé 36 2-18 1-13	Vivey 11 11-33
Beycherelles 56 19-17 26-14	Cournalet 50 2-10	Léglise Paul 7 1-29	Listrac 52 2-4 1-3	Montaigne 5 87-139	Queyron 17 18-32	Vivey 3 2-8 3-5
BoileauNicolas 24 60-38 53-21	Gaulle Gal de 62 88-98	Lamarque 60 2-10	Marnières 18 2-10A 1	MorlaèsEdmond46 2-26	Saud Arlot de ST 62 9-23bls	Vivey 13 42-62
BoileauNicolas 25 71-139 70-140	EyquemAlcide30 6-42	Lamarque 61 1-9	Madères 19 45-45Bis 1	MorlaèsEdmond47 1-13	TCM 32	Vivey 14 39-57
Buffon 28 2-12 1-19	EyquemAlcide31 47-31	Liberté 38 2-8	Marnières 20 44-60	Moulis 57 2-12	Tanais 16 42-100 39	Rexpédition
Cambon 44 2-42	EyquemAlcide31 39	Liberté 39 3-5	Marnières 21 45-69	Moulis 58 1-35	Tanais 40 8-12	Faux tri
Campot 34 4-34		Linass 51 1-19 bis	Marnières 23 76-78 79	OlivierMathurin37 6-14 15	Tanais 41 9-13	Alliage

L'établissement a fait le choix d'un casier QL alphabétique.

Le casier est optimisé dans son utilisation, ce qui permet de gagner du temps lors du piquage.

Ici, les voies deviennent des PdV avec un dédoublement pour celles d'entre elles qui sont productives.

Les cases de même couleur permettent de repérer les voies ayant plusieurs PdV.

Le chiffre de droite indique l'ordre de décasage.

L'intérêt de ce type de présentation est, entre autres, de permettre aux non titulaires d'être opérationnels rapidement.

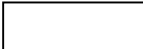
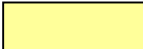
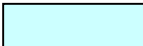


Variante : Casier géographique restructuré

Montaigne 4-60	Cardinal Clos 8 3-13	Bellay 58-46		Tanais 8-12	Cournalet 2-10	Margaux 2-8 1-9
Montaigne 49-57	Vivey 42-62	Marnières 76-78 79	Bastie Maryse 2-36 5-39	Tanais 9-13	Linas 1-19	Lamarque 2-10
Montaigne 86-130	Vivey 39-57	BoileauNicolas 60-38 53-21	Bastie Maryse 2-36 5-39	Pigeonnais 20-78	Listrac 2-4 1-3	Lamarque 1-9
Montaigne 87-139	Clapeau 108-112 93	BoileauNicolas 71-139 70-140	Colbert JB 1-3	Pigeonnais 21-59	Beycherelles 2 4-12 1-7	Gaulle Gal de 88-98
Léglise Paul 2-30	Tanais 42-100 39	Verlaine Paul 37-43	Campot 4-34	Cambon 2-42	Julien Saint 2-20	TCM
Léglise Paul 1-29	Queyron 18-32	Verlaine Paul 42-50	Campot 9-43	Pigeonnais 61-91	Julien Saint 1-35	
Linas 86-98	Marnières 2-10A	Buffon 2-12 1-19	Raby Abbé 36 2-18 1-13	MorlaèsEdmond 2-26	Beycherelles 19-17 26-14	
Linas 95-119	Madères 45-45Bis	EyquemAlcide 6-42	OlivierMathurin 6-14 15	MorlaèsEdmond 1-13	Moulis 2-12	Réexpédition
Vivey 14-36	Marnières 44-60	EyquemAlcide31 47-31	Liberté 2-8	Linas 78-72	Moulis 1-35	Faux tri
Vivey 11-33	Marnières 45-69	EyquemAlcide31 39	Liberté 3-5	Linas 81-65		Alliage

Ce casier respecte l'ordre de l'itinéraire tout en ayant intégré la restructuration, le positionnement des PdV et le dédoublement de celles qui sont productives.

La priorité de décasage est également mise en évidence en fonction de la couverture géographique des dépôts relais.

	Trafic au départ du bureau
	Trafic du dépôt relais N° 1
	Trafic du dépôt relais N° 2



3. Conduite du changement

Vous trouverez ci-dessous 10 conseils simples qui contribueront à la réussite de votre projet.

1 Savoir se situer dans la chaîne de la conduite du projet : les frontières des responsabilités de chacun ne sont pas toujours évidentes. La communication interne à chaque traitement d'un lot est le meilleur moyen d'éviter la confusion des rôles.

2 Planifier dans le temps, mais ne pas être "esclave " d'un planning. Aller vite c'est parfois aller trop vite. Aussi, la gestion du risque en terme de respect des échéances fait partie intégrante du projet de réorganisation.

3 Respecter le cadre qui a été défini n'est pas contradictoire à s'appuyer sur les compétences dont on dispose auprès de ses collaborateurs ou collègues. La collégialité dans la préparation est le meilleur garant pour aider le chef de projet à prendre les bonnes décisions.

4 Les facteurs sont au cœur du changement. Notre volonté de leur faire partager nos vues s'appuie sur une communication permanente avant, pendant et après. Nous le savons mais parfois nous le perdons de vue dans les périodes de fortes tensions. Nous n'échangerons jamais trop avec nos personnels.

5 Chacun dans son rôle. Les DCC en tant que chefs de projet et les Organisateur en tant qu'experts.

6 La détermination des trafics est toujours un moment délicat : raison de plus pour que les COPIL y consacrent le temps que cela mérite.

7 ODIO-DISTRIBUTION est un outil qui facilite les calculs mais ne prend pas à notre place les décisions sur les scénarii et l'affinement des cadences à l'intérieur des fourchettes.

8 Les conditions de travail font partie intégrante du projet : signalétique, emport maximum de charge, équipement des facteurs sont des thèmes qui influencent les organisations.

9 L'animation des ETC est un moment fort, c'est pourquoi ils ne doivent pas tomber dans la routine. L'opportunité qu'ils représentent est un levier fort dans le cadre d'une réorganisation.

10 Le bilan d'une réorganisation n'est pas un acte de gestion administrative car il permet souvent de désamorcer les tensions à venir.